

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 29 mars 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SYDNEY STEEL CORPORATION

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui exprimer la colère et l'amère déception que m'inspire ce gouvernement pour avoir complètement négligé la population du Cap Breton. Nous avons attendu assez longtemps pour qu'il se décide à intervenir dans la deuxième phase du projet d'expansion commerciale de la Sydney Steel Corporation. Il ne s'agit pas seulement du côté économique de la situation, mais de l'avenir de toute une région.

C'est l'ancien gouvernement libéral qui a mis en route la première phase de ce projet. La plupart des travaux ont été achevés il y a des mois, bien avant la date limite fixée à ce dimanche. Nous voilà presque au mois d'avril et le gouvernement et les autorités de la Nouvelle-Écosse ne nous ont toujours pas répondu, ni proposé de plan, ni accordé d'aide financière pour la deuxième phase des travaux de modernisation de l'usine. Comment le gouvernement peut-il justifier pareille attitude envers les gens? La qualifier d'injuste, c'est vraiment peu dire.

La survie de ces gens dépend de celle de l'usine. La situation est particulièrement injuste quand on sait quels efforts les travailleurs ont déployés pour rentabiliser la Sydney Steel Corporation. Ces travailleurs ont établi des records de production. La production d'acier liquide s'est accrue de 40 p. 100 en 1984. La production de laminoirs à rails et le total des expéditions se sont accrus de moitié. Les pertes d'exploitation de la Sydney Steel Corporation ont été réduites de moitié et l'usine n'aura pas besoin cette année de demander à la province des subventions d'exploitation, grâce aux résultats exceptionnels obtenus par ses employés.

Les travailleurs ont réussi cet exploit malgré des difficultés aberrantes. L'usine compte à présent seulement 1,400 employés, par rapport à 3,000 au début, et un millier d'entre eux...

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

L'EMPLOI

DÉFI 85—LA RÉACTION DU SECTEUR PRIVÉ

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, le 6 février dernier, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) annonçait un programme désigné sous le nom de «Défi 85» dans lequel on réservait à

l'industrie privée une position clef et qui devait permettre de créer 95,000 emplois subventionnés et orientés vers des carrières à l'intention des étudiants. Comme les demandes d'emploi devaient être présentées au plus tard cette semaine, voici un passage de la lettre que nous avons adressée à la ministre:

Il est maintenant évident que certaines de nos pires craintes se sont réalisées. Le secteur privé n'a pas eu la réaction que vous aviez escomptée. De nombreuses régions où le besoin est le plus pressant ne reçoivent pas une aide suffisante et les nombreux emplois liés aux carrières que vous aviez promis n'ont pas été créés. En outre, la confusion semble régner au niveau administratif et on remarque presque partout l'absence de publicité et d'information suffisante.

Je n'entends pas, en vous écrivant, me contenter de signaler que le programme a été un échec complet. Je tiens aussi à donner des conseils positifs afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible d'étudiants travaillent cet été grâce à ce programme. A cet égard, voici ce que je voudrais vous proposer:

Éliminez toutes les dates limites imposées aux employeurs et aux étudiants qui présentent une demande; acceptez d'envisager n'importe quel programme positif qui crée des emplois et toutes les demandes de projets; et lancez une campagne de publicité de grande envergure pour annoncer les nouveaux changements. Enfin, fournissez à tous les députés des détails suffisants qui leur permettront de faire une publicité efficace en faveur du programme. Avouez cet échec imputable à un parti-pris idéologique et empresses-vous de créer des emplois.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'IMPORTANCE DE LA RESSOURCE—LES RELATIONS ENTRE LE
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, je prends la parole pour attirer l'attention de la Chambre sur une question qui revêt une grande importance aussi bien pour le Canada que pour les États-Unis. Je veux parler de notre secteur des ressources naturelles le plus précieux, celui des forêts. Je viens de rentrer des États-Unis où le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew) et moi avons eu avec les dirigeants du service américain des forêts des entretiens intensifs qui nous ont permis de forger des rapports solides de communication et de collaboration.

Les forêts constituent une ressource naturelle qui transcende les frontières. Il s'agit là d'une ressource nord-américaine et nous pourrions le mieux nous attaquer à bon nombre des problèmes auxquels fait face l'industrie forestière, comme la lutte contre les insectes, la lutte contre les incendies et les besoins de recherche en foresterie, si les autorités canadiennes et américaines y collaborent. Plus important encore, nous nous efforçons de maintenir des relations commerciales stables dont bénéficieront nos deux pays.

Notre premier ministre (M. Mulroney) a réellement frayé la voie à de telles relations constructives entre nos deux pays. Sa décision de nommer un ministre d'État chargé des Forêts a non seulement été reconnue comme une mesure importante pour